

Questions orales

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je voudrais demander aux ministres et aux députés qui posent des questions d'avoir l'obligeance de le faire plus brièvement. Nous prenons beaucoup plus de temps que normalement.

[Français]

M. Malépart: Monsieur le Président, je comprends un premier ministre d'avoir honte de répondre à la question aujourd'hui, il peut bien être rouge!

L'INDEXATION—LES CHÈQUES DESTINÉS AUX PERSONNES
ÂGÉES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, j'aimerais poser ma question supplémentaire au ministre des Finances et j'ose espérer que les personnes âgées vont avoir, pour une fois, une réponse franche et honnête.

Mme Copps: Impossible!

M. Malépart: Monsieur le ministre, dans votre budget, j'ai regardé partout, à aucun endroit il est mentionné que le chèque total des personnes âgées sera entièrement indexé. Est-ce que le ministre des Finances peut s'engager maintenant à l'endroit des personnes âgées, à savoir que si l'inflation augmente de 6 p. 100, le supplément de revenu garanti sera indexé de 6 p. 100, et que la pension de base de sécurité de la vieillesse sera indexée de 6 p. 100, pour s'assurer que les personnes pauvres au Canada, les personnes âgées, reçoivent pleinement . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît!

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je tiens à ce qu'il soit parfaitement clair que quiconque reçoit un chèque de sécurité de la vieillesse recevra le même chèque ou une augmentation en fonction des effets de l'indexation modifiée.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le député sait que le maintien de l'indexation modifiée pour les personnes qui touchent des prestations de sécurité de la vieillesse constituera une forme d'assurance extrêmement solide. En outre, les personnes qui touchent le supplément de revenu garanti bénéficieront de la pleine indexation sur l'indice des prix à la consommation, de même que les personnes qui obtiennent un crédit d'impôt pour enfants et celles qui touchent des allocations d'anciens combattants.

* * *

LES PENSIONS

L'INDEXATION

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, hier notre groupe d'action pour les emplois s'est entretenu avec des gens des quatre coins de notre pays. Ils ont exprimé leur déception au sujet de certaines dispositions budgétaires qui les touchent. Ils sont indignés de voir qu'on privera

les personnes âgées de 1.6 milliard d'ici 1990. On nous a dit par exemple: «Le budget actuel fait fi des principes de justice et de compassion. Cela est particulièrement manifeste dans les mesures rigoureuses prises par le gouvernement . . .

Des voix: Règlement.

M. Langdon: . . . pour désindexer partiellement les pensions de vieillesse.

M. le Président: Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question dès maintenant?

M. Langdon: Le ministre ne convient-il pas avec eux que la désindexation des pensions est une mesure rigoureuse?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je comprends que le député a parlé à certaines personnes des effets du budget, mais mes collègues qui représentent 75 p. 100 des foyers au Canada m'ont dit . . .

M. Broadbent: En septembre.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Je ferai remarquer au chef du NPD qu'ils représentent encore 75 p. 100 des foyers au Canada.

Depuis quelques jours, mes collègues se sont entretenus avec le plus grand nombre possible de Canadiens et les réactions qu'ils ont obtenues sont très positives. D'après leurs observations, le budget est équitable, empreint de réalisme et honnête envers les Canadiens. Il réussira à créer des emplois et à contenir le déficit.

LES DISPOSITIONS DU BUDGET

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, ma citation à propos de la désindexation est extraite des propos que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration a tenus lorsqu'elle attaquait le gouvernement libéral, en 1982, parce qu'il essayait de désindexer les pensions. Le ministre des Finances admettra-t-il que ce qui était répréhensible en 1982 l'est encore en 1985? Reconnaitra-t-il, comme me le disait la fédération de l'âge d'or du comté d'Essex, que la décence et la justice exigent que l'on retire du budget ces dispositions sur les pensions?

Des voix: Bravo!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je tiens à rappeler au député que nous essayons de faire deux choses fondamentales. Tout d'abord, nous essayons de remettre les Canadiens au travail et, deuxièmement, nous cherchons à limiter l'énorme dette que le pays a accumulée au cours des 15 dernières années. Nous ne pouvons pas faire l'un sans l'autre. Pour obtenir des résultats, nous devons concilier ces deux politiques. J'estime que nous sommes parvenus à un bon équilibre qui permettra de créer efficacement des emplois et de consolider les 201,000 que nous avons créés depuis septembre. En même temps, au fur et à mesure que l'économie progresse, nous nous attaquerons au déficit, grâce aux recettes accrues provenant de l'augmentation de l'activité.